



Analyser l'activité pour comprendre le travail

Dominique Efros, Christine Noël Lemaître, Laurence Belliès

► **To cite this version:**

Dominique Efros, Christine Noël Lemaître, Laurence Belliès. Analyser l'activité pour comprendre le travail. Assises du CEPERC, CEPERC, Jun 2015, Aix-en-Provence, France. hal-01291595

HAL Id: hal-01291595

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01291595>

Submitted on 29 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyser l'activité pour comprendre le travail

Dominique Efros, Christine Noël Lemaitre, Laurence Belliès

Tout d'abord nous souhaitons remercier les organisateurs pour cette occasion d'échanger avec vous autour de nos activités de recherche. Nous avons prévu de nous baser sur une recherche actuellement en cours pour montrer en quoi le passage par l'analyse des activités humaines en situation réelle, incontournable dans une démarche ergologique, peut alimenter une réflexion philosophique.

Cette recherche, à laquelle nous travaillons, Laurence Belliès, Rémy Jean et moi, avec l'appui de Yves Schwartz, est une recherche internationale sur les transformations des systèmes de santé et sur les changements que ces transformations introduisent dans les activités des professionnels de santé des Centres Hospitaliers Universitaires. Au Brésil, deux universités et deux CHU y participent ; en Algérie, une université et un CHU ; idem pour la France avec une convention entre l'AMU, le CEPERC et l'AP-HM (Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille) signée en octobre dernier.

Depuis nous avons effectué un travail de recherche documentaire et de synthèse écrite sur les transformations du système de santé français et sur les caractéristiques générales de l'AP-HM et des catégories de personnels qui y travaillent. Par contre, notre introduction dans trois services (urgences, médecine générale et chirurgie digestive), pour y développer le travail d'analyse des activités en situation, a pris plus de temps que prévu.

Ces aléas, tout en retardant notre travail, nous ont donné un petit aperçu de la complexité des relations entre corps médical et corps soignant, administration centrale et pôles médicaux. Mais ils nous interdisent de baser notre propos d'aujourd'hui sur l'analyse de ces activités de travail, que nous n'avons pas encore approchées (je commence personnellement la semaine prochaine dans le service de chirurgie digestive).

Nous allons donc tenter de montrer, de façon plus générale et en faisant appel à la littérature, en quoi le passage par l'analyse des activités humaines en situation réelle peut alimenter une réflexion philosophique, ou tout au moins pose des questions de philosophie et interroge les modes de production de connaissances dans les sciences humaines et sociales.

Pour cela, nous allons remonter à « la racine de l'ergologie », si on peut dire, c'est-à-dire au principe d'un écart irréductible entre anticipation et réalisation d'une action. Cela nous permettra de détailler les quatre propositions ergologiques qui en découlent. Pour chacune de ces propositions, nous mentionnerons sans les développer les enjeux épistémologiques et les implications méthodologiques pour le travail de recherche. Mais auparavant posons quelques premiers jalons sur le concept d'activité.

1. Pourquoi parler d'activité et comment la définir a priori ?

Dans la lignée de Gilles-Gaston Granger, l'APST (Analyse Pluridisciplinaire des Situations de Travail), puis l'Ergologie, tente d'élaborer « une pensée visant à se constituer un objet qui ne soit ni simple impression, ni même percept », tout en cherchant à connaître les « conditions contraignantes » dans lesquelles les hommes déploient leur activité pour s'appropriier le monde, puisque : « l'homme est lié au monde qui le fait homme, et le monde à l'homme qui le fait monde » (Pensée formelle et science de l'homme, 1967, Aubier, p. 180). On pourrait dire aussi que l'ergologie a pour objet la praxis, comprise comme « activités humaines qui concourent au développement de la vie sociale concrète » (cf. Granger p. 18).

L'ergologie cherche donc, à la fois et en même temps, à connaître les activités humaines et à réfléchir aux manières de produire des connaissances sur ces activités humaines. C'est une démarche qui part de la connaissance des activités humaines, et passe par des analyses d'activités réalisées en situations concrètes, pour interroger des connaissances déjà formalisées et « stabilisées » dans des disciplines et des théories, ou dans des dispositifs techniques et organisationnels.

Et parmi toutes les activités humaines, le champ du travail a toujours été particulièrement fertile. Rapportons ce qu'écrivait Georges Canguilhem dans sa présentation de la thèse d'Yves Schwartz : « Présenter le travail comme expérience de la vie, ouverte à des possibilités sans limites actuellement assignables, c'est participer à l'interrogation séculaire sur l'être – ou le devenir- de l'homme » (p. 22, *Expérience et connaissance du travail*, publiée chez Messidor/Editions Sociales en 1988).

Cela dit, comment définir le concept d'activité ?

Dans les manuels de psychologie et d'ergonomie, l'activité est à la fois un ensemble de comportements observables et une conduite de processus mentaux non observables, c'est la base des modèles de la régulation de l'activité, de la double régulation de l'activité, ou encore du modèle des régulations des modes opératoires (Faverge, Leplat¹). Plus précisément et de façon synthétique, comme disait Jacques Duraffourg (l'ergonome qui a fait partie de l'équipe fondatrice de l'APST et a travaillé de nombreuses années ici en tant que PAST) : l'activité ne se confond pas avec le travail, le travail est « ce qu'on doit faire » et l'activité est « ce que l'on fait réellement », nous y reviendrons en détail.

On peut aussi évoquer l'étude du langage telle que la pratique Daniel Faïta. Elle passe par l'analyse de la parole en situations concrètes, parole considérée comme une activité en soi, enchâssée dans une action. L'objet du chercheur est alors « l'activité langagière ».

Du point de vue philosophique, à la suite de Canguilhem, on part du principe que la vie est activité, c'est-à-dire mise en mouvement, opposition à l'inertie et à l'indifférence. On peut alors définir a priori l'activité comme l'exercice de la possibilité que possède tout être vivant d'agir sur son environnement, sur son milieu, et de composer avec les sollicitations de celui-ci.

Engeström recense et classifie les théories de l'activité en distinguant trois générations dans ces théories : celle issue de Vygotsky, celle de Léontiev et celle développée par Engeström

¹ Faverge, J.M., (1966), *L'analyse du travail en termes de régulation*, in Faverge, J.M. & al., *L'ergonomie des processus*

lui-même. Ces théories ont en commun l'idée que l'action humaine se déploie par la médiation d'artefacts historiques et culturels qui relient les individus à la société à laquelle ils appartiennent, comme par exemple le langage. L'activité humaine réside dans l'usage de ces artefacts au service de l'action. Ces théories ont également en commun l'idée de mobile en ce que l'activité humaine est faite d'un ensemble d'interrelations entre individus et collectif, orienté par un mobile (conscient ou non) qui doit permettre de satisfaire un besoin.

On retrouve ces idées de médiation et de mobile, dans l'histoire philosophique du concept d'activité livrée par Yves Schwartz qui puise à deux sources distinctes : une 1ère source née d'une interrogation sur la fondation de la connaissance vraie et renvoyant à l'impossibilité problématique d'anticiper l'activité humaine ; une seconde source relative à l'énigme du faire technique. Au croisement de ces deux sources, l'activité renvoie à ce qui pose problème à notre unité, à ce que Schwartz qualifie comme les « hétérogènes en nous » (l'âme et le corps, la raison et l'entendement, la cognition et l'affect, etc.). L'activité est une dynamique à l'œuvre dans l'exercice de nos facultés pour faire face à une situation dans un but donné.

« La notion d'activité désigne cette spécification en l'homme des exigences de la vie en général, comme recherche toujours risquée d'un débat avec les normes du milieu, tentative de recentrer ce milieu, non seulement économique mais social autour des normes de santé du vivant humain, producteur, travailleur. » (Yves Schwartz).

Venons en à présent aux quatre postulats ergologiques qui guident une approche des activités humaines en situations concrètes pour produire des connaissances sur ces activités. Ces postulats découlent d'un apport majeur de l'ergonomie de langue française : l'existence d'un « écart entre travail prescrit et travail réel ».

2. Premier postulat : l'écart entre prescription et réalisation d'un travail est universel

La découverte de cet écart par des ergonomes date du début des années 1970 et nécessite un petit retour historique pour comprendre ce qu'est cet écart.

2.1. La « bataille du travail réel » selon l'expression d'Alain Wisner²

Une étude intitulée « Conséquences du travail répétitif sous cadence sur la santé des travailleurs et les accidents » (Laville, Teiger, Duraffourg, 1972) centrée sur le travail des ouvrières dans le secteur de l'électronique, a montré que, malgré la rationalisation poussée de la production et son caractère dit répétitif, le travail à faire ne se présente pas toujours de façon identique, loin de là : un tiers des opérations, en moyenne, sont associées à un incident qui rompt le rythme de l'activité, la complique et fait perdre du temps, alors que le calcul de temps alloués ne prévoit que 3% d'aléas, de ce fait la durée des cycles n'est pas constante.

De fait, l'activité des ouvrières observée par les ergonomes ne correspond que très partiellement aux modes opératoires définis par le service des méthodes selon les principes des temps et mouvements affichés au-dessus de chaque poste de travail. Les ouvrières élaborent des stratégies opératoires pour gagner du temps, contourner les difficultés et lutter contre l'abrutissement (préservation de sa santé) en utilisant d'autres modes opératoires que ceux qui sont imposés, y compris en utilisant la parole malgré les interdictions. Elles ont une activité mentale intense et continue, elles prennent des micro-décisions, récupèrent les

² Le professeur Alain Wisner, médecin, ergonomiste, a dirigé le laboratoire de physiologie du travail du CNAM. La recherche dont on va parler a été réalisée sous sa direction, entre 1969 et 1972.

incidents, mémorisent des opérations à faire dans l'espace qui n'ont pourtant aucun lien logique entre elles. Et pour finir les exigences perceptives de la tâche, la grande précision et la rapidité des gestes entraînent une extrême rigidité posturale, source de fatigue physique importante.

En conclusion, ce travail soi-disant répétitif et automatisé n'est donc réellement ni l'un ni l'autre : il peut se faire sans y penser mais le plus souvent, il faut rattraper des aléas sous cadence imposée, avec très peu de marge de manœuvre. L'activité mentale intense peut expliquer les manifestations de fatigue nerveuse qui faisait l'objet de la demande initiale des syndicats. Des stéréotypes sociaux ont volé en éclats, tels que « c'est un travail simple et les femmes sont assises, donc ce n'est pas fatiguant », ou « les femmes s'accommodent mieux de la monotonie que les hommes », « elles ont des qualités naturelles pour le montage électronique ». Une certitude fondamentale a en même temps été infirmée : on ne peut pas déterminer scientifiquement « une seule et bonne manière de faire ».

Partant de là, une « bataille pour le travail réel » a été engagée, aussi bien dans le monde du travail que dans le monde scientifique.

2.2. Implications épistémologiques et méthodologiques

Si dans ce travail considéré comme répétitif et monotone, il y a un écart entre ce qui a été prescrit (les modes opératoires, les temps, les conduites) et ce qui a été observé, on doit retrouver cet écart dans toute situation de travail, et plus largement toute situation d'activité humaine, il est universel. Il est impossible d'anticiper totalement une action par le détail.

En ce sens, le concept d'activité est un concept transgressif, puisque l'infraction, l'invention, la transgression qui font les écarts ne sont plus accidentels ou anormaux mais conformes à une loi universelle. Quelle que soit leur activité, les hommes ne peuvent agir sans penser ; le milieu naturel, technique, social pose toujours des problèmes et des contraintes avec lesquelles il faudra composer et qu'il faudra recomposer. Comme disait encore Canguilhem (p. 125, Milieux et normes de l'homme au travail, Cahiers internationaux de sociologie, 1947) : « Il est évidemment désagréable que l'homme ne puisse s'empêcher de penser, souvent sans qu'on le lui demande, toujours quand on lui interdit ». Cela dit, on trouve aussi, bien sûr, des situations de travail dans lesquelles les prescripteurs comptent sur l'intelligence de leurs subordonnés pour résoudre les problèmes quotidiens du travail.

D'un point de vue méthodologique, cela signifie que dans chaque cas, il faut dans un premier temps connaître ce qui anticipe les situations d'activité à venir, c'est-à-dire les « normes antécédentes ». L'ergologie utilise ce concept pour englober tout ce qui est déjà là avant l'action : prescriptions, procédures, contraintes matérielles, relations d'autorité et de pouvoir, périmètres d'un collectif de travail etc. Mais aussi, cela englobe de façon plus diluée et plus distante les savoirs scientifiques et techniques, les règles juridiques, les expériences déjà formalisées et capitalisées, l'histoire et les rapports sociaux.

Dans un deuxième temps, la confrontation de ces normes à ce qui est en train de se faire, et à ce qui a été fait, fera ressortir des « écarts » dont il faudra comprendre les « mobiles ». Pour comprendre ce qui est en train de se faire dans une situation donnée, les ergonomes nous ont fourni des outils pour analyser comment les hommes au travail se déplacent dans l'espace, s'expriment par gestes, regardent, écoutent, organisent leur travail, procèdent à des raisonnements, anticipent des événements pour atteindre leurs objectifs ou ceux qui leur ont

été fixés, et cela dans des conditions définies et avec les moyens disponibles. Mais on ne peut connaître des raisonnements, des savoirs mis en œuvre par la simple observation extérieure. D'où une conclusion majeure : les travailleurs sont experts de leur propre travail et on ne peut connaître leurs activités sans en produire l'analyse avec eux.

Autre conclusion qui en découle directement : pour comprendre et connaître les activités humaines, les savoirs issus de l'expérience sont tout aussi nécessaires que les savoirs véhiculés par les normes antécédentes.

3. Deuxième postulat : Cet écart est toujours singulier, on ne peut pas l'anticiper

Les écarts entre anticipation-prescription d'un travail et travail réalisé par la mise en œuvre d'une activité sont imprévisibles en raison de ce que les ergonomes ont appelé la variabilité industrielle (aléas) et la variabilité individuelle.

3.1. Les différentes sources de variabilité

La variabilité « industrielle » concerne les outils, les matériaux, l'objet du travail et son organisation. Ce sera concrètement un outil qui casse, une machine qui se dérègle, un retard d'approvisionnement, un dossier incomplet, un délai trop court, un manque d'informations pertinentes ; cette liste est par définition interminable. Cela englobe tout ce qui arrive de façon imprévue et nécessite l'intelligence humaine pour y faire face.

La variabilité interindividuelle signifie que d'un individu à l'autre, les façons de faire pour réaliser une même tâche ne seront jamais totalement identiques. Quant à la variabilité individuelle signifie que pour une même tâche, l'activité d'un individu pourra être différente selon le moment de la journée en fonction de sa fatigue, selon la période de l'année, selon les moments de sa vie.

En ergonomie, le concept d'activité se définit donc précisément comme « ensemble de régulations mises en place en réponse à la variabilité de la situation réelle confronté à la variabilité de l'individu » (Laville et al., 1972).

Prenons l'exemple de l'activité d'un infirmier, qui fait son service en horaires de nuit depuis plus d'un an, et qui explique comment il a modifié l'organisation de son travail en ce qui concerne la tenue du dossier infirmier de chaque patient. Dans chaque dossier il faut y « transcrire » quotidiennement des comptes rendus de soins et des relevés effectués sur les malades. Qu'en dit-il ? : « Je vais essayer de les retranscrire dans le dossier infirmier entre 2 heures et 3 heures, parce que je sais qu'entre 3 heures et 4 heures, je suis hyper fatigué et que c'est pénible de le faire (...). Pendant quelques temps j'ai essayé de le faire. Et je me suis rendu compte que ce n'était pas possible. Donc après, j'ai dû m'adapter : le faire avant parce que je me sentais bien » (Toupin, 2008).

En conclusion ce concept de variabilités a mis en évidence deux principes : d'une part, la « normalité », l'interchangeabilité et l'homme « moyen » sont des notions biologiquement et socialement inconsistantes. Et d'autre part, il ne peut y avoir deux situations de travail strictement identiques, dans la mesure où les variabilités apportent leur lot, sans cesse renouvelé, d'incertitudes qu'il faudra gérer en fonction des singularités de la situation du moment, gestions qui constitueront en elles-mêmes un nouveau creuset d'incertitudes et d'écarts entre anticipation et réalisation.

3.2. Implications épistémologiques et méthodologiques

Ce deuxième principe remet en cause la validité des expérimentations faites en laboratoire. Alain Wisner prônait « la nécessité d'une relation dialectique entre l'étude de terrain et l'expérimentation » car « Sans analyse du travail, on fait des expériences sur le travail fictif, sur le travail prescrit, sur ce qu'on croit que les opérateurs font, alors qu'on doit faire des expérimentations sur ce qu'ils font vraiment [...] » ; « la méthode expérimentale ne pouvait partir de l'idée vague que se fait un chercheur sur ce qui se passe sur le terrain » (Wisner, 1995).

En termes de démarche de recherche, Wisner proposait tout simplement une inversion du processus, un mode d'élaboration des connaissances scientifiques de type inductif : partir de l'analyse des problèmes concrets rencontrés sur le terrain, de l'analyse de données empiriques, de faits observés longuement, pour ensuite construire des hypothèses scientifiques. C'était aller à l'encontre du seul mode de production de connaissances considéré comme scientifiquement valide dans les disciplines-mères de l'ergonomie, largement expérimentales, c'est-à-dire, une démarche hypothético-déductive qui construit de hypothèses a priori pour ensuite les valider sur le terrain ou en laboratoire.

Donc adopter une posture inductive et faire participer les travailleurs à la recherche pour produire des connaissances au plus près des réalités, tels étaient les deux principes prônés et utilisés par ces ergonomes. « Cette conception de la démarche scientifique a longtemps été contestée sinon dévalorisée et commence à trouver sa légitimité ; elle est aussi prônée par des chercheurs d'autres disciplines, telles l'anthropologie et la sociologie » (Teiger, 1993).

La notion de variabilité introduit aussi le principe de singularité de toute situation à un instant donné. Nulle situation d'activité ne se reproduit jamais strictement à l'identique. C'est pourquoi la connaissance des activités humaines ne peut qu'être une œuvre collective. C'est par la comparaison entre différentes analyses de situations singulières qu'on peut identifier ce qui sera partagé et commun et accéder à une certaine généralisation.

D'un point de vue méthodologique, cela a des incidences directes. On peut dire a priori que l'activité de travail d'une aide soignante par exemple ne sera pas la même d'un service à l'autre, au regard du type de public accueilli, de type d'interventions médicales réalisées, du type de soins à apporter, de l'espace et des moyens matériels, des collègues de travail et des relations hiérarchiques.

Multiplier les analyses de situations singulières dans lesquelles ceux qui travaillent ont une même formation, un même référentiel de métier, un même statut, des « normes antécédentes » et des conditions de travail identiques, permettra de proposer des hypothèses sur ce qui change dans les activités des professionnels de santé avec les transformations des systèmes de santé.

En conclusion, on ne peut comprendre et connaître les différentes formes singulières que prend l'écart entre normes antécédentes et activité réalisée si l'on reste à distance des situations concrètes. Le processus de recherche doit inclure la mise en place d'une « communauté scientifique élargie » (selon l'expression d'Ivar Oddone) - élargie à ceux qui testent et expérimentent quotidiennement les nouveaux dispositifs techniques, législatifs,

économiques et organisationnels dans leurs activités de travail. Cela pose de multiples problèmes, dont le premier et pas le moindre est celui du « sujet ».

4. Troisième postulat : La gestion de cet écart est réalisée par l'activité d'un « corps-soi »

Quand on parle d'être humains, il ne peut jamais y avoir pure hétéro-détermination, ni pure auto-détermination.

L'anthropologie technique de Leroi-Gourhan (le geste et la parole, 1964) a montré que même si nous ne cessons de « changer d'espèce » en transformant nos moyens de produire, nous restons biologiquement contemporains des anthropiens primitifs. La pensée phylogénétiquement humaine passe par la médiation des sens et l'usage du corps. L'être humain n'est pas qu'un être de raison et d'esprit, c'est un être vivant qui a un corps, qui ressent des sensations qui peuvent guider son activité sans que cela passe par l'esprit, qui peut agir de manière « intuitive », « instinctive ».

Il devient difficile de penser le « sujet » de l'activité dès lors que des gestes et des mobiles sont inconscients. Yves Schwartz a forgé le concept de « corps-soi » pour pointer cette difficulté. Le corps-soi, c'est « quelque chose qui traverse aussi bien l'intellectuel, le culturel que le physiologique, le musculaire, le système nerveux » (Travail et ergologie, 2003, p. 22).

En termes de savoirs cela signifie que, si les savoirs d'expérience doivent être mis en relation avec les savoirs contenus dans les normes antécédentes, ces savoirs d'expérience ne sont pas tous au même degré d'élaboration, beaucoup restent méconnus, voire informulables.

Pour la recherche, d'un point de vue méthodologique, cela signifie qu'il y aura tout un travail de mise en mots de l'expérience à faire avec ceux qui vivent les situations étudiées. Les entretiens formels permettront de recueillir leurs représentations du travail. Ces représentations seront ensuite confrontées aux observations de leur activité en train de se faire. D'où l'importance de la capture du geste professionnel (cf l'intervention de Gaspard cet après-midi) et l'importance de l'observation des activités pour alimenter le processus de co-production de l'analyse.

Les contradictions apparentes entre discours et actes, les incompréhensions qui en résultent, permettront d'alimenter les échanges entre chercheurs et travailleurs réunis dans un groupe de réflexion. Mettre en mots son expérience du travail ce n'est pas seulement la redécouvrir, c'est aussi transformer son regard sur sa propre activité, réorganiser le sens des expériences. On rejoint par là des courants basés sur des processus de conscientisation, tel celui de Paulo Freire au Brésil. Le travail en groupe favorise aussi cette conscientisation, il est propice à l'émergence de ce que l'ergologie repère comme des « débats de valeurs et de normes ».

5. Quatrième proposition : La gestion de cet écart met en jeu des débats de normes et engage des valeurs

5.1. Résoudre des contradictions

Le travail n'est donc pas qu'application de normes antécédentes en vertu du principe de variabilité dont nous avons parlé, mais aussi parce que dans l'activité en train de se faire, il

faut toujours résoudre des contradictions et trouver en permanence des compromis pour rendre l'action possible.

Prenons un exemple : le respect de la prescription des soins à apporter aux malades peut être antinomique avec le respect du sommeil des patients. Reprenons les propos d'infirmières de nuit dans un service de pneumologie (Toupin, 2009). Les termes de la question sont les suivants.

D'un côté, dans la journée les possibilités de repos pour les malades sont réduites, les examens sont fréquents, les soins nombreux, auxquels s'ajoutent les visites du médecin et de la famille. Or la plupart des patients ont de grandes difficultés respiratoires et sont facilement sujets à l'angoisse, ce qui ne facilite pas leur endormissement pour le repos nocturne. Il est donc nécessaire pour les infirmières de chercher à respecter et à préserver le sommeil, essentiel pour la guérison et/ou la convalescence : « Respecter le sommeil ou le repos d'un patient, c'est un soin pour moi (...). Un patient qui est bien reposé la nuit acceptera plus facilement les soins, sera de meilleure humeur, guérira plus vite, sortira plus vite. » (Infirmière de nuit expérimentée, 32 ans, 6 ans).

Mais alors ? Faut-il, par exemple, administrer un aérosol prescrit à un patient endormi, au risque de le réveiller ? Ou bien peut-on déplacer, sans risque pour sa santé, le moment du soin ? Ou encore, faut-il assurer une veille active (en laissant les portes ouvertes et en passant dans les chambres), ou bien inversement, privilégier le silence et l'obscurité pour respecter le sommeil de chacun ? L'expérience et les savoirs acquis par, et dans l'activité individuelle et collective apportent des réponses, comme le montre les propos d'une infirmière se rappelant toutes ces questions à ses débuts : « Moi au début, il y avait des aérosols prescrits à 22 h 00, (...) même s'il dormait, il fallait qu'il l'ait. C'était comme ça et pas autrement. » (Infirmière de nuit, 26 ans, 10 mois). « Et c'est mes collègues après qui m'ont dit : "non, s'il est bien, s'il dort, c'est qu'il n'a besoin de rien". »

5.2. Implications épistémologiques et méthodologiques

Réaliser une activité en tenant compte des normes antécédentes, des procédures prescrites, des circonstances du moment et des savoirs d'expérience non pris en compte dans les normes antécédentes, impose toujours des arbitrages et des choix, même si ce sont des « micro » choix. Derrière ces arbitrages se profilent des questions d'éthique et de valeurs.

Dans les situations de travail, valeurs marchandes et non marchandes sont en confrontation permanente, aussi bien à niveau micro, dans des situations particulières, qu'au niveau global des règles de gouvernement de la société. Le travail est toujours rencontre de valeurs et opposition de valeurs. Ce cinquième principe ouvre une nouvelle perspective de réflexion qui doit s'ancrer dans la connaissance de ce que font concrètement les êtres humains, de leurs valeurs dans leur activité quotidienne.

D'un point de vue méthodologique, cela signifie que l'on ne peut connaître les débats de valeurs que pose la réalisation d'une activité qu'en sollicitant les explications de ceux qui peuvent décrire les termes du débat.

Pour conclure

Coproduire des analyses d'activités en situation concrète est à la fois un principe épistémologique et méthodologique, une exigence déontologique et une exigence scientifique si l'on cherche à connaître les activités humaines. L'usage de techniques de recherche classiques, comme l'entretien ou l'observation, n'a de valeur que dans la mesure où les résultats obtenus ne seront pas considérés comme résultat de l'analyse mais comme matière première pour organiser et alimenter les échanges entre chercheurs et travailleurs.

La richesse et la pertinence des analyses ainsi coproduites dépendent des moyens et du temps disponible pour développer ces échanges, mais de façon générale, cela demandera au chercheur des apprentissages autres que ceux qu'il a coutume de faire dans le milieu académique. Et pour reprendre les termes de Roger Cornu, loin de se dérouler de façon linéaire, « selon un processus qui va de l'interrogation théorique à la constitution d'hypothèses, puis à la mise en place d'un protocole d'observation ou d'expérimentation, suivi de la collecte de données, de leur traitement, pour aboutir à un bel objet dûment emballé et estampillé qui rentrera dans le magasin de la science faite », le travail de recherche dans les sciences de l'homme et de la société, « la science en train de se faire relève plus de l'art du bricoleur que de l'activité de l'ingénieur » car la réalité ne se laisse pas faire (Cornu, *Education, savoir et production*, 2001, p. 7).

Voilà nous espérons avoir montré en quoi le passage par l'analyse des activités humaines en situation réelle questionne les modes de production de connaissances sur l'homme et ses relations au monde, et peut alimenter une réflexion philosophique.

Merci de votre attention